



Le Trait d'Union  
Nivolésien



N° 102  
2<sup>e</sup> Trimestre 2012

Bulletin Municipal  
d'Information de  
NIVOLAS-VERMELLE

[www.nivolas-vermelle.fr](http://www.nivolas-vermelle.fr)



# Le Mot du Maire

Après ce printemps marqué par deux élections importantes pour notre pays, le paysage politique est complètement changé.

Le président Sarkozy a été battu et François Hollande a été porté à la tête de l'Etat avec une majorité incontestable. Les deux tours de l'élection présidentielle ont connu une très forte mobilisation. Il n'en a pas été de même pour les élections législatives et c'est dommage, car l'élection des députés est capitale pour la vie politique du pays. En effet, elle n'est pas qu'un troisième tour après la présidentielle, elle permet d'envoyer à l'Assemblée Nationale ceux qui demain voteront les lois.

Si dans la cinquième république, la vie politique se cristallise autour du Président de la République, c'est malgré tout à l'Assemblée Nationale que se décide la politique du Pays. Ce sont les députés qui votent le budget et décident des grandes orientations générales qui guident le pays.

Pour Nivolas-Vermelle, le changement est double puisque d'une part nous changeons de circonscription : nous étions dans la 7ème circonscription, nous sommes désormais dans la 10ème qui vient juste d'être créée, et d'autre part, nous changeons de député, puisque notre député était Georges Colombier (UMP) et que notre nouvelle députée est Joëlle Huillier (PS).

Il va de soi que nous veillerons attentivement à la prise en compte des moyens des communes et des intercommunalités dans la politique qui ne manquera pas d'être modifiée au niveau national.

En effet, les dernières années ont été terribles pour les communes, comme elles l'ont été pour la majorité des ménages. La suppression de la Taxe Professionnelle, remplacée par un impôt figé, au rendement inférieur, le gel des dotations de l'Etat, la destruction des services publics qui ont conduit les communes à se substituer au retrait de l'Etat, la mise en place du fond de péréquation horizontal qui ponctionne les communes un peu moins pauvres, autant de points qui font que les communes sont dans une attente de changement radical de politique. Il en va de leur capacité à pouvoir répondre aux besoins de la population.

Au niveau communal, les travaux sont en cours pour aménager le carrefour de la rue du Square avec la RD 1085, afin d'installer un feu tricolore qui permettra aux piétons de traverser en sécurité et aux automobilistes de s'insérer plus facilement dans la circulation. Il va de soi que cela va changer nos habitudes, car, l'arrêt des bus qui se trouvait dans l'aire du feu tricolore a dû être déplacé et que nous n'avons pas pu conserver l'entrée-sortie au parking de la place qui se trouvait également dans l'aire du feu. Le mouvement d'entrée-sortie est reporté sur la rue du Square, avec une possibilité d'entrée directe par l'allée Gabriel Pellet, lorsqu'on vient des Eparres. Cette allée sera mise en sens unique de la RD 1085 vers les commerces. Trois places d'arrêt minute seront délimitées dans le sens descendant afin de pouvoir aller dans les commerces sans rentrer sur la place et dans le sens montant, cinq places

d'arrêt minute seront balisées sur le parking juste avant la pharmacie. Ces travaux sont réalisés et financés par la CAPI.

Nous avons inscrit dans le budget 2012 la poursuite de l'aménagement de la RD 1085 entre l'Hôtel et le Loto, mais la CAPI, vient de prendre la décision de prendre en charge la réalisation des aménagements cyclo. Nous nous voyons donc dans l'obligation de reporter ces travaux d'une année. Cela nous permettra de changer notre équipement de déneigement puisque le camion que nous avons actuellement est trop encombrant et ne permet pas de passer dans toutes les rues et chemins.

Enfin, pour améliorer les mouvements de dépose des enfants dans la rue du Stade, nous avons testé la mise en sens unique de cette voie, dans un sens, puis dans l'autre. Une réunion de bilan sera faite le lundi 2 juillet à 18h30 au Foyer avec les parents d'élèves et les riverains. Nous savons que pendant cette période de tests, les automobilistes n'ont pas respecté la déviation que nous avons mise en place et ont «coupé» par la rue de la Pointière qui est trop étroite. Dans la solution adoptée, une solution définitive sera trouvée pour empêcher ce travers.

Nous savons également qu'il n'est pas facile de changer ses habitudes, mais que tout doit être fait pour trouver une solution durable, afin d'éviter de retrouver un jour un petit sous les roues d'une voiture.

Michel Rival

## Fête de la Commune ~ Samedi 7 juillet:

**Organisée avec le Sou des Ecoles de Boussieu et les Pompiers  
Dans la cour de l'école Primaire**

**Concours de pétanque en doublettes**

Après-midi

**Démonstration de Country**

à 19h30

**Repas champêtre**

Bal populaire animé par l'Orchestre Divers Danse (Benoît Boulon) et cinq musiciens. A partir de 20h

**Feu d'artifice musical**

(Tiré par France Feux) - A partir de 23h

# Conseil Municipal : Réunion du 29 mars 2012

**Compte-administratif 2011 :** La section de fonctionnement est arrêtée à 1748373,73€ de recettes pour 1410100,50€ de dépenses, soit un excédent de fonctionnement de l'exercice de 338273,73€, auquel il faut ajouter l'excédent de 377577,44€ de l'exercice antérieur, soit un excédent global de 715850,67€.

La section d'investissement est arrêtée à 526447,25€ de recettes pour 737883,35€ de dépenses, soit un déficit d'investissement de l'exercice de 211436,10€ auquel il faut ajouter le déficit de l'exercice précédent de 165979,99€ soit un déficit global de 377416,09€.

Les deux sections confondues, le résultat de clôture est de 338434,58€

La section d'investissement a été réalisée sans faire appel à l'emprunt.

Le compte administratif, mis au vote par le premier adjoint, M. Belony est adopté à l'unanimité.

**Compte de gestion du percepteur :** Il est égal au centime près au compte administratif. Il est également adopté à l'unanimité.

**Affectation des résultats :** compte tenu des restes à réaliser de 26602,00€ en dépenses et 13571,00€ en recette, il est proposé de reprendre 390447,09€ en recettes d'investissement et de reprendre 325403,58€ en recette de fonctionnement. Le déficit d'investissement de 377416,09€ étant reporté en dépenses d'investissement.

**Vote des taux de la fiscalité communale :** M. le Maire expose qu'un prélèvement de 6500€ au titre de la péréquation horizontale sera effectué dans le budget de la commune pour alimenter les communes dont le potentiel fiscal est inférieur à la moyenne. Il propose de majorer le taux des différentes taxes de 1,5% pour compenser ce prélèvement. La proposition est adoptée à l'unanimité. Les nouveaux taux seront donc de 5,89 % pour la Taxe d'Habitation, de 15,02 % pour la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties et de 47,78% sur la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties.

**Budget 2012 :** La section de fonctionnement est équilibrée à 2025044,58€ en recettes et en dépenses, elle permet de dégager un virement de 488713,00€ pour alimenter la section d'investissement. La section d'investissement est équilibrée à 1059918,09€.

**Adoption du PLU (Plan Local d'Urbanisme) :** Après l'arrêt par le Conseil Municipal en Juillet 2011, l'avis des personnes publiques associées et l'avis du Commissaire Enquêteur, le groupe de travail s'est réuni le 2 Mars afin d'examiner ces différents avis. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide les conclusions du groupe de travail. Le PLU deviendra opérationnel dès que les délais de recours seront purgés.

**Tarif du Centre Aéré :** le Conseil Municipal décidé d'appliquer une majoration de 1,5% sur les tarifs, comme sur les quotients familiaux, sauf sur la première tranche qui reste inchangée.

**Logiciel de gestion du cimetière :** La proposition de 3D Ouest est adoptée pour un montant TTC de 1255,80€. La saisie des données pour la constitution de la base de données sera également confiée à la même société ( 9 pour, 1 contre et 5 abstentions.)

**Relais de téléphonie d'Orange :** Orange a le projet d'implanter un nouveau relais de téléphonie afin de mieux desservir la zone d'activité du Vernay. Ce relais serait implanté sur un terrain appartenant à la commune à l'arrière de la déchèterie. Le Conseil Municipal accepte le principe de cette implantation et autorise M. le Maire à signer la Convention d'Occupation, qui prévoit le versement d'une redevance annuelle de 2000€ à la commune.

**Vote des subventions :** Les subventions annuelles des associations sont votées à l'unanimité.

Une subvention exceptionnelle de 150€ est votée par 9 voix pour, 3 contre et 3 abstentions au Conservatoire du Machinisme Agricole de l'Isère pour l'organisation du défilé des tracteurs, le 17 juin 2012.

Une subvention exceptionnelle de 250€ est votée à l'unanimité à l'Association pour la Protection de l'Église de Vermelle pour organiser une conférence sur le Pisé le jeudi 10 Mai à 20h00.

**Motion du CODERPA 38 :** Le Comité Départemental des Retraités et Personnes Âgées de l'Isère proteste contre l'absence de crédits qui financent les postes de médecins coordonnateurs, infirmières, aides soignantes dans les EHPAD, ainsi que la diminution des nouvelles places créées en 2012 (112 au lieu de 600 prévues au

schéma départemental). Le Conseil Municipal décide de s'associer à la motion du CODERPA.

**Schéma vélo :** Le Conseil s'étonne que le cheminement vélo soit positionné sur la RD 1085 et non sur la rue du Vernay. Ensuite, il pense qu'il n'est pas réaliste de délimiter une zone 30km/h sur près de 3 km.

**Schéma transports :** Il apparaît que le quartier de Bousieu qui était desservi par la ligne 5 risque de ne plus être desservi. Demande qu'on adapte le parcours de la ligne 6 afin de desservir le quartier. Finalement la ligne 5 continue.

**Lutte contre l'ambroisie :** confirmation de la désignation d'Anne Marie Charrier et de Martial Raposo pour suivre la commission à la CAPI.

## **Autorisations de travaux**

**OGEc du lycée Saint Marc :** parcelle AC 309, en zone Nai et NDRI au POS, Blanc et rouge RC au PPR pour installation de deux bungalows (classes provisoires)

## **Déclarations préalables :**

**Alain Guerrier :** parcelle AB 447 en zone UB au POS, pour réfection de la toiture.

**Mme Servignat, M. Borel :** parcelle AB 436, pour construction d'un garage de 20m<sup>2</sup> de plancher par fermeture d'un abri existant.

**Henri Yvrard :** parcelles A151 – 153 en zone NB au POS, blanc et bleu Bg1 au PPR, pour construction d'une piscine de 4,50x9m.

**Fabrice Denamur :** parcelle 137 en zone UB au POS, pour pose de Velux.

**Philippe Genin :** Parcelles AE 14, 22, 642, 643, 670, en zone UB et NDrg au POS, bleu Bg1 au PPR, pour diviser une parcelle en vue de créer un lot à bâtir.

## **Permis de construire :**

**SCI les Acacias :** parcelle AE 47 en zone UA pour suppression d'une avancée de toiture, création d'un balcon et modification des fenêtres de toit.

**Jean-Marc et Patrick Debiez :** parcelle AB 730 en zone UBri au POS, Bleu bi' au PPR pour construction d'une maison de 127,94 m<sup>2</sup>.

**Ogec du Lycée Saint Marc :** parcelle AC 309, en zone Nai et NDRI au POS, Blanc et rouge RC au PPR, pour construction d'une extension de 2368 m<sup>2</sup> au Pôle 2.

**RÉUNION DE CONCERTATION SUR LA MISE EN SÉCURITÉ DES ENTRÉES DES ÉCOLES**

**Lundi 2 juillet à 18h30 - au foyer Municipal**

**Travaux d'aménagement le long de la RD 1085 :** Le schéma vélo de la CAPI a été adopté. Il prévoit l'aménagement cyclo le long de la RD 1085, mais ne sera pas opérationnel avant fin 2012, début 2013. Décision est prise de reporter les travaux prévus pour les réaliser en même temps que les travaux CAPI et de demander au Conseil Général le report de la subvention d'une année.

**Sens unique rue du Stade :** Le sens unique est provisoirement en place depuis les vacances de Pâques. En juin, il sera testé dans l'autre sens afin de prendre une décision définitive.

**Etude de ruissellement sur le plateau de Plan-Bourgoin :** Suite aux orages du 31 Août 2012 qui ont entraîné des dommages importants dans le quartier de Ruffieu, une étude de ruissellement sera réalisée conjointement sur les trois communes qui ont connu ce type de phénomène. Décision de confier la maîtrise d'ouvrage partagée conjointement avec les Eparres, à la commune de Bourgoin-Jallieu et de confier la maîtrise d'ouvrage sous mandat au Syndicat de la Bourbre. Les frais de l'étude seront répartis entre les communes après déduction des subventions.

**Inscription sur le monument aux morts :** A la demande de la FNACA, décision d'apposer une inscription portant le nom d'un jeune tué en Algérie en 1961.

**Régime indemnitaire :** Le point d'indice de la fonction publique étant gelé depuis trois ans, décision d'augmenter uniformément le régime indemnitaire de 15€ par mois.

**Jurés d'assises :** Le Conseil Municipal a procédé au tirage au sort afin de désigner les électeurs appelés à siéger en tant que juré d'assises.

**Matériel de déneigement :** Une réflexion sera menée associant les personnels, la commission voirie auquel s'adjoindront Daniel Vallin et Bernard Belony, afin de déterminer le cahier des charges de la consultation.

**Fête de la commune :** Elle se déroulera cette année le 7 juillet. L'animation sera prise en charge par les Pompiers et le Sou des Ecoles de Bousieu qui organiseront le concours de pétanque l'après-midi et le repas le soir. La commune prenant en charge le bal populaire et le feu d'artifice.

**Centre de Loisirs :** Accord pour mettre en place un animateur supplémentaire afin d'assurer l'intégration d'un jeune handicapé. La dépense sera couverte par la subvention exceptionnelle de la CAF.

**Au fil du Patrimoine :** Décision de s'associer à l'opération du Conseil Régional en étudiant la restauration de la fontaine dite « fontaine de Jean-Jacques Rousseau » située vie Etroite. Mission sera donnée au CAUE afin de préparer le dossier de demande de subvention.

**Permis de construire :**

*L. Michiardi* : parcelle 446 de 695 m<sup>2</sup> pour une extension de 22,33m<sup>2</sup> de l'habitation.

*V Signol et F. Gauthier* : parcelle AE 689 en zone UA au POS, pour transformation d'une grange en deux logements et en aménageant quatre place de garage au rez de chaussée.

*SCI Genevay* : parcelle AB 804 et 806 en zone UI pour construction d'un entrepôt et de bureaux d'une surface totale de 560,64m<sup>2</sup>.

**Certificats d'urbanisme :**

*Me Béranger* : parcelles AH 125, 126, 156, en zone UA et UI au POS, blanc, bleu et rouge au PPR.

*SCP Delaye* : parcelle AE 227 en zone UB au POS et Bleu (Bc) au PPR.

*Me Pequetot et Peysson* : parcelle AB 717, 722, 723, en zone UBri au POS, bleu, Bi' au PPR.

## Don du Sang

Mardi 24 Juillet

de 16h45 à 19h15  
à la Salle des Fêtes

## Peintres au Féminin - Quatre peintres et une sculpteur

Les samedis et dimanches de 15 à 19H

Jusqu'au 29 Juillet 2012

Eglise de Vermelle

Mots Croisés n°102

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1								■		
2					■	■	■			
3									■	
4								■		
5	■						■			■
6		■								■
7										■
8				■	■	■				
9								■		
10						■				

### Horizontalement

- 1/ Peut-être profond ou paradoxal  
Ile de France.
- 2/ De même - Élimier.
- 3/ Abandonnant
- 4/ Totale - Personnel.
- 5/ Mauvais savant - Lettre grecque.
- 6/ Lettres en cadence  
Plats auvergnats.
- 7/ Chanteras souvent au Tyrol
- 8/ Possédée - Semblables.
- 9/ Rend service  
Ordre de sortie.
- 10/ Vin de voisins - Enlevés.

### Verticalement

- 1/ Qu'on n'entend pas.
- 2/ Union de défense - Hésite.
- 3/ Humide - Parler en vrac.
- 4/ Harmonieux - Article.
- 5/ Peut être à vélo ou à cheval  
Préposition.
- 6/ Charrues.
- 7/ Bien ou mal selon l'humeur  
Il fait rire.
- 8/ Devant un patron - Frimait
- 9/ Dieu antique - Endossa  
Vieil indien.
- 10/ Allure de navire  
Leur guerre est toujours d'actualité.

Solution p. 13

# Conseil Municipal : séance du 31 mai 2012

**Consultation contrat groupe :** Accord pour participer à la consultation lancée par le Centre de Gestion afin de mettre en place un contrat groupe pour les mutuelles.

**Monte-charge de la Salle Pour Tous :** La mise aux normes est très coûteuse. Le monte-charge étant peu utilisé, proposition de le fermer et d'arrêter le contrat de maintenance.

**Fontaine de la Vie Etroite :** Proposition de répondre à l'appel à projet de la Région concernant la restauration du petit patrimoine en présentant le dossier de restauration de la fontaine dite de « Jean-Jacques Rousseau », car selon les anciens, le philosophe y remplissait sa gourde en allant de Maubec à Sérézin.

**Archives communales :** Agrandissement prévue dans une des caves de l'école. Acceptation du devis de l'entreprise Fuzier pour réaliser la dalle, la ventilation naturelle et le flocage anti-feu pour un montant de 4718,22€.

**Aménagement de la rue du Stade :** Lecture d'une pétition des riverains s'opposant à la mise en sens unique de la rue. Le Conseil Maintient le programme prévoyant un essai de l'autre sens de circulation au mois de juin et organisation d'une réunion de bilan le 2 juillet à 18h30.

**Matériel de déneigement :** Le Conseil Municipal entérine le choix de la commission voirie élargie prévoyant le remplacement de l'équipement existant par un petit camion de type « unitrack » mieux dimensionné à la configuration des voiries de la commune.

**Bus Capi :** à partir de fin août, les bus ne seront plus à la carte, mais selon des horaires fixes. La commune disposera de 8 aller-retours dans la journée. Les horaires seront mis dans le prochain TUN.

**Pouvoir de Police en matière de déchets ménagers :** Le Conseil Municipal accepte que ce pouvoir soit transféré au SMND qui exerce la compétence. Un article sera inséré dans le prochain TUN car des personnes malveillantes utilisent les points propres comme décharge.

**Convention avec le Centre de Gestion :** pour intervention d'une psychologue du travail.

**Création d'un poste d'adjoint technique à temps complet :** et suppression d'un poste d'adjoint d'animation à temps complet.

**Sono du Sou des écoles :** Versement de la quote-part de la Commune sous forme d'une subvention de 150€.

**Barres parallèles au gymnase :** Accord pour participer sous la forme d'une subvention à l'achat de barres parallèles

par l'Espoir Gymnique. Cet appareil est également utilisé par les écoles.

## Déclarations préalables :

V. Cestion : parcelle AE 513 en zone UA au POS, pour ravalement de façade, réfection de toiture et création de deux fenêtres de toit.

Orange-France : parcelle AC 388, en zone ND au POS, blanc et rouge RC au PPR, pour implantation d'un relais radiotéléphonique à côté de la déchèterie.

J.P. Dreved : parcelle AE 18 en zone UB au POS, bleu Bc et Bg au PPR, pour extension de 11,64 m<sup>2</sup>.

J. Cruder : parcelles 70, 71, 72, 73 en zone UA au POS pour pose de 4,60 m<sup>2</sup> de panneaux solaires en toiture.

P. Regnault : parcelle C 144 en zone NCrg au POS, Bleu Bg et rouge au PPR pour une extension inférieure à 20m<sup>2</sup>.

## Permis de construire :

SCI des Saix – F. Marmonier : parcelle AB 470 en zone NAI et NDri au POS, Blanc et rouge au PPR, pour extension de 187,70 m<sup>2</sup> d'un bâtiment industriel.

## Certificats d'urbanisme :

Me Béranger : parcelle AC 348 pour une propriété bâtie, rue des Châtaigniers.

Me Béranger : parcelle AE 340 pour une propriété bâtie, rue Diderot.

## Récapitulatif des manifestations

### Kermesse de l'école de Boussieu

Sou des écoles de Boussieu - Vendredi 29 Juin après la classe.

### Fête de la commune

Organisée avec le Sou des Ecoles de Boussieu et les Pompiers

Dans la cour de l'école Primaire

Après-midi : concours de pétanque

A 19h : Démonstration de Country

Vers 20h00 : repas champêtre

Bal populaire animé par l'Orchestre Divers Danse (Benoît Boulon) et cinq musiciens.

Vers 23h Feu d'artifice musical (Tiré par France Feux)

### Don du Sang

Salle des Fêtes - Mardi 24 Juillet de 16h45 à 19h15

### Peintres au Féminin - Quatre peintres et une sculpeur

Eglise de Vermelle

Les samedis et dimanches de 15h à 19h - Jusqu'au 29 Juillet 2012

### Ciné-été

Mardi 14 Août vers 21h00 - à l'Ecole de Boussieu

### Forum des Associations

Samedi 8 septembre de 10h00 à 13h00 - au Foyer Municipal

## CINÉ-ÉTÉ

### La guerre et déclarée

**Mardi 14 Août vers 21h00** Cours de l'école de Boussieu

«Un couple, un combat contre la maladie de l'enfant»

Film de Valérie Donzelli (6 prix, 16 nominations)

En cas de pluie, repli à la salle des fêtes de Nivolas

## Forum des Associations

**Samedi 8 septembre**

**de 10h à 13h**

au Foyer Municipal

## Bloc notes

### Horaires de la Poste

du lundi au vendredi : 9h-12h - 14h-17h  
sauf jeudi 9h-11h - 14h-17h  
**levée du courrier : 15 h**  
le samedi : 9h -12h  
**levée du courrier : 11h30**

### Horaires Bibliothèque

mardi : 16h - 18h  
mercredi : 14h - 18h  
jeudi : 16h - 18h  
samedi : 10h - 12h

### Horaires Mairie - Tél. 04 74 92 19 35

du mardi au vendredi : 10h-12h - 16h-18h / Lundi et mercredi : 10h-12h  
1<sup>er</sup> samedi du mois de mars : 10h-12h

### Fonctionnement des déchèteries

JOUR	RUY	NIVOLAS-VERMELLE	CHATEAUVILLAIN
Lundi	13h30 à 16h30		
Mardi			
Mercredi	13h30 à 16h30	9h à 12h et 14h à 18h	17h30 à 19h30
Jeudi		9h à 12h et 14h à 18h	
Vendredi	9h à 12h et 13h à 14h30	9h à 12h et 14h à 18h	15h30 à 18h30
Samedi	8h à 12h	9h à 12h et 14h à 18h	13h30 à 18h

Pour toute demande concernant l'eau et l'assainissement

**CAPI - 810, rue du Vernay ☎ 04 74 92 99 25**

#### Nivolos-Vermelle

Bureaux ouverts au public

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

En dehors des heures d'ouverture de la CAPI

**Numéro d'astreinte : 06 34 51 25 02**

## A votre service

### Médecine Générale :

Dr Blandine Carminati L'Emeraude, Route Nationale tél 04 74 92 16 73  
Dr Pascale Piller Immeuble l'Erable, Centre Commercial tél 04 74 27 34 61

### Médecine Générale et Médecine du sport :

Dr Xavier Francisco L'Emeraude, Route Nationale tél 04 74 92 16 73

### Chirurgien-dentiste :

Millo Nicole 42 Impasse des Acacias, tél 04 74 27 92 79

### Infirmières :

Véronique Bayada  
Véronique Fiel l'Emeraude, Rte Nationale 85 tél 04 74 27 93 74  
Véronique Reynaud

### Pharmacie :

Laure Mélin-Gluzman Route Nationale 85 : tél 04 74 27 94 09

### Kinésithérapeute :

Laurianne Anselmino-Oriol  
Philippe Kieffer l'Emeraude - Rte Nationale 85 tél 04 74 27 91 08  
Alex Leygnier  
Marie-Thérèse Resseguier

### Pédicure-podologue :

Pierre de Brécharde l'Emeraude, Route Nationale 85 tél 04 74 18 62 83

### Ostéopathe Microkinésithérapie :

Nathalie Mode l'Emeraude, Route Nationale 85, tél 04 74 90 12 37

### Orthophoniste :

Sylvie Monget Sarraill Fryda l'Emeraude, Route Nationale 85, tél 04 74 90 13 91

### Psychologue Psychothérapeute :

Christine Bachelier l'Emeraude, Route Nationale 85, tél 04 74 88 96 60

### Diététicienne :

Marjorie Anselmino l'Emeraude, Route Nationale 85, tél 06 88 73 27 85

### Acupuncture Manuelle, Shiatsu :

Murielle Moulins l'Emeraude, Route Nationale 85, tél 06 17 53 80 95

### Acupuncture Tui Na - massage chinois :

Wilfried Reinke 2906, Route Nationale, tél 04 74 27 93 70

### Opticien :

Véronique Flamant-Durand Immeuble le Platane, Centre Commercial tél 04 74 80 20 04

### Vétérinaire :

Dr Claude Provent 87, Avenue de Ruffieu, tél 04 74 93 60 19

## Rappel : lutte contre le bruit et la fumée

Comme chaque année à la même période, la Mairie est saisie de nombreuses plaintes ou récriminations relatives aux feux d'herbes et à l'utilisation d'appareils tels que tondeuses à gazon ou autres engins de tonte, tronçonneuses et plus généralement de tous les appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore.

**Un ARRETE PREFECTORAL, en date du 3 avril 1990** stipule que les appareils bruyants peuvent être utilisés de la façon suivante:

- **les jours ouvrables** : de 8h à 12h et de 14h à 19h.
- **Le samedi** : de 9h à 12h et de 15h à 19h30.
- **Le dimanche et jours fériés** : de 10h à 12h

En ce qui concerne les feux d'herbes, le Code Civil s'applique: on ne doit pas gêner ses voisins.

**Nous vous demandons de veiller à plusieurs choses:**

- 1/ Evitez de faire des feux journaliers.
- 2/ Laisser vos déchets herbeux sécher avant de les faire flamber, cela réduira les nuisances pour vos voisins.
- 3/ Veillez à ce que vos voisins n'aient pas de linge sur les étendages ou leurs fenêtres ouvertes, ce qui en période estivale est fréquent.
- 4/ Bref, faites preuve de bon sens et de civisme pour que tout se passe pour le mieux avec vos voisins.
- 5/ En tout état de cause, les feux sont interdits dans les lotissements, les secteurs où les parcelles sont petites et les zones collinaires.

Il est d'ailleurs à noter qu'un arrêté préfectoral de l'an dernier interdit toute forme de feu, mais il n'est pas reconduit en l'état cette année.

Rappelons que les déchèteries de Nivolos-Vermelle, Ruy et Chateaufvillain sont à votre disposition.

## Plan canicule : repérage des personnes vulnérables

Dans le cadre du plan canicule, reconduit cette année, toutes les personnes âgées de plus de 65 ans et les personnes adultes handicapées qui vivent seules ou isolées familialement, géographiquement et/ou affectivement, résidant à leur domicile, sont invitées à s'inscrire en Mairie de Nivolos-Vermelle.

Il vous sera demandé vos coordonnées : Nom, Prénom, date de naissance, téléphone et personne de l'entourage à prévenir en cas d'urgence.

Votre inscription sur cette liste vous permettra d'être systématiquement et prioritairement contacté en cas de déclenchement d'alerte de canicule afin de vérifier votre besoin d'aide, de soutien, de visite ou de secours.

Le dispositif d'alerte et de gestion de la survenue de très fortes chaleurs ne sera pleinement efficace que s'il est accompagné de la solidarité et de la mobilisation de tous. Alors, soyons vigilants, en famille, entre amis, entre voisins...

## Aménagement de l'arrêt des bus

La Capi a décidé, dans son plan pluriannuel de travaux, d'aménager des feux tricolores au carrefour de la rue du Square avec la RD 1085. En effet, il devenait de plus en plus difficile de s'insérer dans la circulation au droit de ce carrefour, reportant l'essentiel des mouvements vers la route de Sérézin déjà fort encombrée. Le feu tricolore met également en sécurité la traversée des piétons, sans toutefois handicaper la circulation sur la RD 1085 puisque ce feu supplémentaire sera coordonné avec les deux autres, dans le sens descendant le matin et dans le sens montant le soir.

Toutefois, la mise en place de ce carrefour à feux entraîne deux modifications importantes. D'abord, l'accès direct

sur la place du marché sera supprimé, car se trouvant dans l'aire de stockage des feux. Les mouvements d'entrée-sortie du parking seront reportés sur la rue du Square et l'entrée sera aménagée en conséquence. Ensuite, l'allée d'arrêt des bus sera supprimée, car elle se trouvera, elle aussi dans l'aire de stockage du feu tricolore. Elle sera déplacée sur la place, en face de l'église.

Cela permettra aux usagers des bus d'être plus en sécurité que sur la nationale. Tous les bus, Transisère, comme Ruban feront le détour par la place. La dépose se faisant devant l'église et le chargement en face. L'aire sera sécurisée et de plus, elle sera mise aux normes handicapés avec un quai aménagé.



Les travaux, financés par la CAPI sont en cours de réalisation par l'entreprise Eiffage de Nivolas. La commune en profitera pour faire stabiliser par un bi-couche, une allée sur la place du 8 mai 45 afin de permettre aux piétons de la traverser à pied sec en cas de pluie.

Avec un réaménagement des services du Ruban qui devrait proposer à la rentrée de septembre plus de 7 dessertes pendant la journée, les nivolaisiens vont pouvoir laisser la voiture et utiliser les bus pour aller à Bourgoin-Jallieu ou dans l'agglomération.

## Avancement du projet de refonte du réseau de transport CAPI

La réunion de restitution publique du secteur 6 (Nivolas, Meyrié, Sérézin de la Tour, Les Eparres, Badinières Eclose) a eu lieu lundi 21 mai 2012 au foyer devant une audience nombreuse, une quarantaine de participants.

Un dépliant a été remis représentant une maquette pour la future campagne de communication : un condensé de toutes les offres de transport du secteur 6 avec les grilles horaires, bus réguliers et transports scolaires accessibles aussi aux adultes.

En présence des élus et équipe de la CAPI, des dirigeants de SERUS, le représentant du bureau d'études INDDIGO a présenté les propositions retenues : le tracé et les horaires

des 2 lignes périurbaines baptisées 20 et 21.

Des échanges ont permis de mettre en lumière des incohérences sur les horaires (calage avec la SNCF) et aussi d'exprimer un mécontentement sur la fin du principe de réservation, supprimant un service très apprécié des parents d'élèves (déplacement des scolaires dans la journée).

On peut aussi regretter que le secteur du plateau des Eparres ne soit malheureusement plus desservi.

La réunion de la commission transport CAPI du mercredi 6 juin a permis de valider les nouveaux parcours (ligne 20 et 21) et les grilles horaires.



Nivolas-Centre sera desservi par huit déplacements vers la gare et le Centre de Bourgoin-Jallieu, répartis dans la journée.

Les horaires vous seront communiqués prochainement. La mise en service est toujours confirmée pour le 27 Aout 2012.

## 19 Mars : message de paix



Les anciens combattants de la Fnaca étaient nombreux pour commémorer le cinquantième anniversaire du cessez-le-feu en Algérie. Car il faut bien reconnaître que c'est cette date qui met officiellement fin aux combats et confie à l'armée un rôle de maintien de l'ordre afin d'assurer la paix dans ce nouveau pays qui accédait à l'indépendance. Même si certains ont poursuivi par la suite des activités qui ont conduit à rendre plus difficile l'application des accords d'Evian et qui ont entraîné la

profonde rupture de laquelle les deux pays ne sont pas complètement remis, pour tous les anciens appelés du contingent, cette date marque la fin de la guerre.

Tour à tour, Michel Rival et Jean Badin donnaient lecture de l'ordre du jour du 19 mars 62 du Général Ailleret, Commandant des Forces Armées en Algérie et du communiqué de la FNACA pour le cinquantième anniversaire, un communiqué qui appelait à la paix et à la coopération.

## Le 8 mai 1945 célébré

Les anciens combattants, les membres du Conseil Municipal et quelques habitants avaient répondu présents à l'invitation des anciens combattants et de la Municipalité.

Après le dépôt de gerbes par le Maire, les anciens combattants et les pompiers, Jean Badin donnait lecture du message de l'UFAC qui se terminait par un vibrant appel à la paix entre les peuples. Michel Rival, donnait alors lecture du dernier message préparé par Marc Laffineur, Secrétaire d'État auprès de la défense et des Anciens Combattants. Celui-ci rappelait l'année 42, il y a 70 ans, qui a vu à la fois les mesures mettant en œuvre la Shoah, mais également le débarquement des troupes alliées en Afrique du Nord, l'enlèvement des troupes Allemandes en Union Soviétique et l'organisation des mouvements de la Résistance intérieure. Il invitait alors les participants à respecter une minute de silence à la mémoire de tous ceux qui ont combattu et terrassé le nazisme et le racisme.



## Pour une nature plus propre

Si ce n'était pas la foule, pour la journée environnement.nette, les plus motivés avaient répondu à l'invitation du SMND et de la commune afin de constituer plusieurs équipes se répartissant les différentes routes et chemins de la commune.

Comme les années précédentes, il apparaît que les chemins utilisés par les itinéraires de randonnées, mais inaccessibles aux voitures restent désormais propre d'une année sur l'autre. Il n'en est pas de même des voiries empruntées par les voitures. Aussi, un nouvel appel est lancé aux automobilistes : « quand on lance une cannette ou un emballage quelconque par la vitre de sa voiture, certes on est immédiatement débarrassé de ses encombrants, mais, ils ne disparaissent pas pour autant et on les retrouve dans les accotements de la route. » Alors, de grâce, la vitre de votre véhicule n'est pas un vide-ordures ! Gardez vos déchets et mettez les à la poubelle en arrivant. C'est un geste simple qui peut préserver notre environnement.



## Les points propres ne sont pas des poubelles !

Depuis quelques mois, une fâcheuse habitude s'est installée et plusieurs points propres font l'objet de dépôts sauvages incessants : sacs poubelles, dépôts de greniers, vieux vélos etc...

Rappelons d'abord que les points propres sont destinés au tri sélectif et uniquement cela. Trois conteneurs sont à la disposition du public : un pour les verres (bouteilles, pots de verre etc...), un pour les journaux-magazines et un troisième pour les emballages (bouteilles plastiques, briques de lait, cartonnettes etc...).

La poubelle qui est à côté des conteneurs est là pour recueillir les sacs dans lesquels vous avez apporté les objets à trier, c'est pourquoi elle est très petite.

Tous les autres dépôts sont interdits. Ils feront donc l'objet d'une verbalisation. De plus, devant la recrudescence de ces dépôts sauvages une surveillance sera exercée et les contrevenants seront verbalisés.

Rappelons que pour les poubelles, le camion de collecte passe deux fois par semaine, le mardi et le vendredi matin et qu'il est donc très facile de sortir sa poubelle devant sa porte le matin même ou la veille au soir. Pour les autres déchets, la déchèterie est désormais ouverte du mercredi au samedi le matin de 9h00 à 12h00 et l'après-midi de 14h00 à 18h00, il est donc très facile d'y emporter les déchets.



## Du nouveau à la Bibliothèque

La bibliothèque municipale a fêté récemment ses dix ans dans ses nouveaux locaux, mais depuis, l'organisation générale des collections n'avait pas été repensée. Or, l'ajout de nouveaux rayons, comme l'évolution des demandes des lecteurs au fil des ans, avaient rendu nécessaire une réflexion sur l'occupation de l'espace intérieur.

La modification des entrées des écoles primaire et maternelle ont donné une impulsion à cette réflexion en rendant nécessaire également le changement de l'entrée de la bibliothèque. Après différents calculs associant les personnels et les bénévoles de la bibliothèque un nouvel aménagement a été trouvé.



Il restait à le mettre en place, ce qui n'est pas une mince affaire. Déplacer des rayons chargés de plus de 20000 volumes, cela implique une mise en cartons, des repérages avant de réorganiser la totalité de l'espace. Pour cela, l'équipe d'animation a bénéficié de l'aide compétente des professionnels du Service de Lecture Publique Départemental, qui n'ont pas ménagé leurs efforts afin que tout soit prêt en une semaine.

La nouvelle organisation «met bien en valeur la fonctionnalité du bâtiment, en rendant plus lisibles les accès aux différents espaces, nous déclare Marysette Mathevon, la bibliothécaire, cela a représenté de nombreuses heures de travail, mais vraiment ça vaut le coup...»

## Sympathique réception pour la fête des mères

Il est une tradition qui connaît un succès qui ne se dément pas au fil des années, c'est celui de la réception organisée par la municipalité pour honorer les mamans de la commune.

Dans un esprit décontracté, ce moment permet de se rencontrer entre femmes de

tous les quartiers autour d'un apéritif.

Dans son mot d'accueil Michel Rival le maire, élargissant le sens de cette fête, rappelait le rôle des femmes dans la société, avant que Brigitte Pradier, adjointe ne conte une histoire bien choisie «comment les



hommes ont rencontré les femmes...». La soirée se prolongeait dans le plaisir de passer un bon moment ensemble.

## Tarte aux pommes amandées

Chemiser un moule à tarte de pâte au choix : brisée, sablée, feuilletée. Choisir 3 ou 4 belles pommes. Les peler, les épépiner, les couper en rondelles épaisses de 1cm environ. En garnir la pâte.

Garniture :

A/ crème pâtissière :

4 c. à soupe rases de farine

1 œuf entier + 1 jaune

1 sachet de sucre vanillé

B/ crème d'amandes

75g de sucre glace

75g de beurre

75g d'amandes en poudre

1 œuf

4 c. à soupe de rhum (facultatif)

Dans une casserole, mêler les ingrédients (A).

Faire épaissir à feu doux en battant au fouet jusqu'à obtenir une crème épaisse.

Ajouter les ingrédients (B).

Bien mélanger le tout.

Verser cette préparation sur les pommes.



Cuire à feu moyen 10 minutes environ.

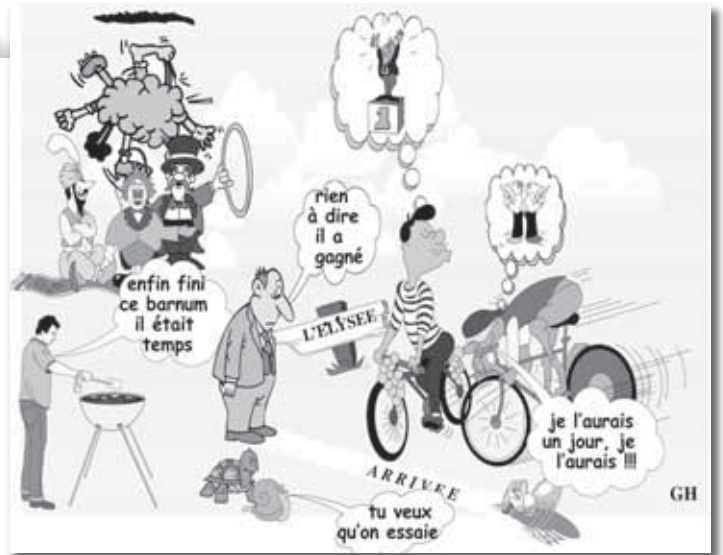
La pâte doit être dorée.

# La chronique de Guy Hyver

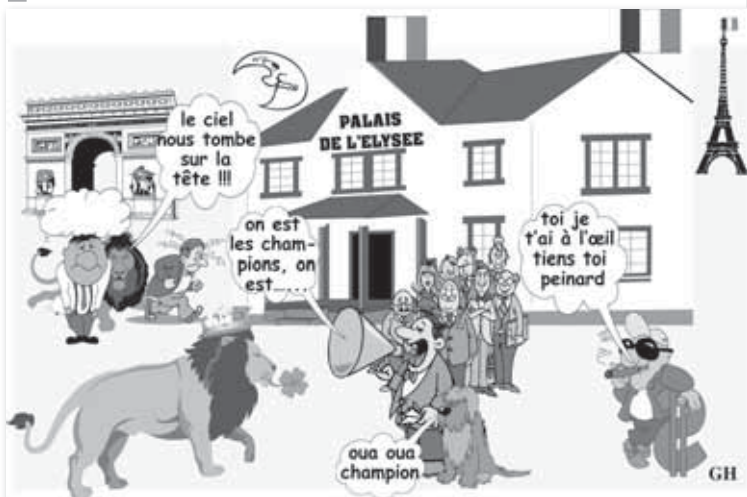
Alors ! heureux, malheureux, déçu, fou de joie, ni chaud ni froid, bof ! Vous devez bien appartenir à une de ces catégories après l'élection de notre nouveau président ? Vous devez bien être dans une case estampillée compatible ou incompatible ! Si vous êtes heureux tant mieux, si vous êtes malheureux tant pis, il faut l'accepter, c'est la règle démocratique qui fait partie du jeu de nos institutions. Personnellement, je suis... soulagé... de voir se terminer ce « barnum » politique. J'en avais « ras la casquette » d'ingurgiter du matin au soir des cocktails imbuables faits d'hypocrisie, de promesses et de coups bas secoués au shaker de la mauvaise foi, relevés d'un gros zeste de contrevérités. Un peu d'air pur s'il vous plaît, ça ne peut pas faire de mal, même s'il a fallu rapidement se remettre en apnée pour les législatives. Heureusement, nos politiques qui ont toujours le souci de notre santé savent bien que lorsqu'on remonte à la surface après un passage dans les profondeurs en eaux troubles, il faut faire des paliers de décompression. Alors ils nous ont mis dans la foulée les législatives pour que le sevrage ne soit pas trop brutal.

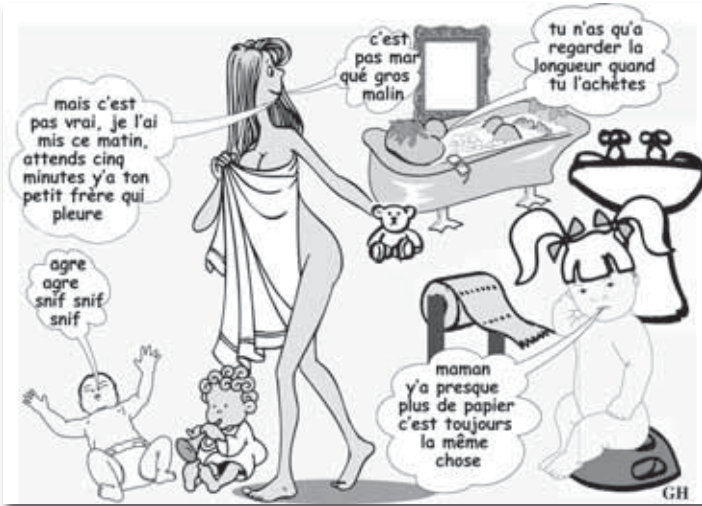
Spectateur malgré tout attentif pendant des semaines de déclarations, des faits et gestes de tout ce beau monde, et maintenant qu'il est élu, j'aimerais bien écrire à notre nouveau président. Mais pas une lettre ordinaire, il va probablement en recevoir des milliers, il faudrait quelque chose qui attire plus son attention, et qui sans lui manquer de respect lui rappelle un peu ce que l'on attend de lui. Après mûres réflexions, et partant du principe que le ridicule ne tue pas (dans le cas inverse, il y aurait longtemps que notre planète serait vierge de toute présence humaine !), j'ai décidé de lui faire un poème. Drôle d'idée ! Probablement, mais j'aime bien « l'écriture qui chante », alors pourquoi pas. Je vois déjà les puristes prêts à bondir pour vérifier le fond et la forme des alexandrins, des strophes, des sonnets. Regarder à la loupe si les hémistiches et les césures sont pertinentes et respectées. Qu'ils fassent comme ils l'entendent, je n'ai aucune compétence particulière en poésie et ce sera probablement un « navet » de première classe, mais tant pis, je ne risque pas ma vie, alors je me lance :

*Vous venez d'être élu monsieur le président  
il faudra « assurer » maintenant pour cinq ans  
soyez le bienvenu au pays des râleurs  
le Français est pénible et même un peu frondeur  
mais vous l'avez voulu, rien ne vous a forcé  
attendez vous c'est sûr à être malmené  
nous vous avons élu pour que changent les choses  
et nous veillerons bien, qu'il n'y ait pas de pose  
même si c'était hier monsieur le Président*



*vous nous avez promis des tas de changements  
veillez à ce qu'ils soient rondement installés  
vous aviez un programme, il faut le respecter  
bien sûr, nous ne sommes pas complètement imbéciles  
nous savons que tout ça ne sera pas facile  
la France est dans un monde qui bouge énormément  
il faut en permanence s'adapter au présent  
mais n'usez pas de « com. » même si elle vous fascine  
car nous n'aimons pas être : « roulés dans la farine »  
nous voulons bien admettre qu'il est des circonstances  
où vous devez vous taire et faire le silence  
mais n'en abusez pas, expliquez-nous les choses  
même si votre auréole prend quelques ecchymoses  
vous n'êtes pas en place pour soigner votre ego  
mais pour faire que demain soit juste un peu plus beau  
nous ne demandons pas le paradis sur terre  
juste que pour certains la vie soit moins amère  
aller tout simplement vers une vraie justice  
sans demander toujours aux mêmes les sacrifices  
détournez les rivières qui charrient tout plein d'or  
pour qu'elles passent aussi aux jardins des moins forts  
tout l'monde c'est évident ne vous a pas élu  
mais faites quand même en sorte que tous soient entendus  
ramenez nos usines, elles ont « foutu le camp »  
même si cela coûte à certains possédants  
il faut que l'on partage car la France se meurt  
il n'est plus admissible de voir tant de chômeurs  
il ne suffira pas de dire cent fois par jour  
même si vous l'enveloppez dans du papier velours  
la même absurdité en boucle répétée  
pour qu'enfin elle devienne une très bonne idée !  
un cheval de bois, même si vous le dites  
n'égalera jamais le « pur-sang » le plus vite  
à quoi sert le progrès s'il profite toujours  
aux mêmes privilégiés et aux mêmes vautours ?  
s'il met à l'agonie tous les progrès sociaux  
alignant par la base les peuples au caniveau  
nous voulons bien admettre que certains méritants  
se servent les premiers, mais pas en se gavant  
monsieur le président, il faut nous excuser  
si nous nous permettons de beaucoup insister  
mais toute notre jeunesse attend de vous que France  
ne rime plus jamais avec désespérance  
sinon dans cinq années, au bilan des promesses  
nous pourrions bien vous mettre un coup de pied aux fesses*





Bon et bien voilà, je suis toujours en vie ! Alors comme je sais qu'en tout président sommeille un patient atteint de la « réformite aiguë ». Qu'il pense que ses prédécesseurs n'ont rien fait de bon et qu'il faut tout changer ! Je vais donc lui proposer toujours sous la même forme une réforme à faire dans les meilleurs délais :

*Il est une réforme qui mérite l'urgence celle du papier toilette qui est vendu en France avez-vous remarqué, lorsque vous l'achetez ? vous ne savez jamais quel en est le « mètre » on vous indique bien quelques informations parfum et épaisseur, date de fabrication par contre si vous voulez la longueur achetée rien ne l'indiquera, vous avez beau chercher la longueur du papier qui est sur le rouleau c'est comme la loterie, tu gagnes ou t'as tout faux et si vous prévoyez votre achat pour dix jours voilà qu'au bout de trois la panne vous rôde autour beaucoup de citoyens se plaignent de cette absence c'est pour eux un souci présent en permanence il est inadmissible que l'on ne sache pas la longueur du papier acheté ce jour là alors je vous en prie monsieur le président intervenez d'urgence auprès des fabricants*

En vous demandant beaucoup d'indulgence pour ces ersatz de poèmes, je vous souhaite de bien profiter de l'été qui est là. Nous pouvons ranger nos cartes d'électeur et penser aux vacances, ce n'est pas plus désagréable, alors bonnes vacances à tous.

Guy HYVER



C'est toujours un moment très attendu. C'est l'occasion pour les nouveaux arrivés dans la commune de faire connaissance avec les anciens. C'est un fort moment de retrouvailles pour ceux qui ont partagé d'intenses moments de vie sur la commune. Aussi, en passant à table, les conversations étaient si fournies qu'il fallut un petit temps de calme pour écouter

les mots de bienvenus du Maire et de toute l'équipe du CCAS, qui autour de Janine Gallin-Martel et de Brigitte Pradier avaient fait le maximum pour que cette journée soit des plus réussies. Un repas préparé par la maison Carret-Bonhomme particulièrement apprécié et qui s'est poursuivi dans la bonne humeur à l'écoute des différents talents de chacun.



## Les pompiers ont pris en main leur nouveau camion

Compte-tenu de l'évaluation des risques auxquels doivent faire face les pompiers du Centre d'intervention de Nivolas-Vermelle, compte-tenu également de leur bonne réactivité en toutes circonstances,

le centre vient de se voir doter d'un nouveau camion pompe-tonne plus puissant et d'une plus grande capacité que le précédent. En effet le réservoir peut embarquer 10m<sup>3</sup>, le double de l'ancien et avec un débit



instantané de 120m<sup>3</sup>, ce qui permet une bonne attaque du feu, dans l'attente de la mise en place d'un dispositif complet. Récemment, l'ensemble des pompiers se sont retrouvés sur le site de l'entrepôt de la Société

Moxxon afin de faire une manœuvre et de prendre en main ce nouveau camion pour être opérationnels. Le Capitaine Pierre Goyet s'est montré satisfait et du nouveau camion et de la réactivité de ses hommes.

## Don du Sang

### les jeunes ont répondu présents

Pour la seconde collecte de l'année, les membres de l'amicale de Nivolas, les Eparres et environs avaient le sourire.

D'abord parce qu'avec 65 donneurs, on atteint le même chiffre que l'année dernière et on dépasse largement celui de la dernière collecte.

Ensuite parce que 14 jeunes et nouveaux donneurs se sont présentés, ce qui augure bien de la relève. Bravo donc aux jeunes qui ont compris tout l'intérêt de faire ce geste simple, qui peut sauver des vies humaines.



### Le don du sang à table

Répondant à l'invitation de la présidente Janine Gallin-Martel et de son équipe une vingtaine d'amicalistes ont participé au repas annuel de l'amicale de Nivolas les Eparres et environs. Direction, cette année, la Petite Fontaine à Charantonay où

chacun a pu profiter d'un excellent repas.

L'occasion également de rappeler la prochaine collecte, qui sera une collecte importante puisqu'elle se situe avant les départs en vacances, le mardi 24 juillet de 16h45 à 19h15.



## Marie Perez expose à l'Arche

Marie Perez était une fidèle des expositions de peinture de Nivolas et elle avait régalié les lecteurs du TUN de quelques poèmes bien tournés. Depuis

quelques temps, elle est rentrée à la maison de retraite « l'Arche », à Charvieu et l'écho de ses talents est arrivé aux oreilles de l'équipe d'animation, qui avec la complicité de sa filleule a rassemblé toutes les œuvres de notre mamie artiste. Récemment, les membres de l'équipe de la maison, les résidents et les amies



de Marie de Janneyrias où elle a passé sa jeunesse, se sont réunis au cours d'un vrai vernissage qui a permis à cette dernière de dire, très émue : « C'est maintenant, ma maison,

je suis sur un vrai nuage de bonheur, je vais reprendre les pinceaux... » Michel Rival, le Maire, a tenu à la féliciter et l'a invitée à continuer pour le plaisir de tous.

# Portrait des activités de Nivolas-Vermelle

## AU BAR LE DUO



Depuis près de deux ans, de nouveaux gérants ont pris en main les destinées du bar le Duo et chacun a déjà pu s'apercevoir qu'ils ont le sens de l'accueil.

Laurentino et Isalia Ferreira ont décidé de franchir une nouvelle étape professionnelle.

Tous deux sont originaires de Bourgoin-Jallieu, lui était chef de chantier dans le gros-oeuvre bâtiment et génie-civil, elle chez Playtex. La fermeture de l'usine les ont amenés à s'éloigner du nord-Isère pour un certain temps. Mais l'envie de revenir a été la plus forte et l'opportunité a été la mise en vente du bar par J.M. Petitberghien.

« Je visais surtout le tabac, car le bar me faisait un peu peur en tant que femme » nous confie Isalia. Mais il a fallu s'adapter, car ils vont s'apercevoir, une fois la vente signée, que la licence qui était suspendue depuis plus de 10 ans venait d'être annulée par le Service des Douanes. Et malgré toutes les démarches des élus, les

pétitions, les soutiens, l'État a été intraitable : sa volonté de supprimer de nombreux débits de tabacs était intangible, l'occasion était trop belle de supprimer une licence, même s'il faut reconnaître que ce n'est pas celle qui fonctionnait le moins dans la région. C'est en effet incompréhensible qu'un débit ouvert depuis plus de cent ans, dans une commune de plus de 2000 habitants se voit fermé définitivement par l'État.

Malgré tout, ils ont obtenu le statut de revendeur officiel qui leur permet de vendre du tabac à tout client, aussi bien du bar que de la presse ou de la Française des jeux. Cela permet de s'approvisionner sans se déplacer à Meyrié, Sérézin ou Bourgoin-Jallieu.

En un an, ils ont su créer un climat familial, sur la base d'un accueil simple mais vrai. Nous leur souhaitons réussite et surtout, la possibilité de récupérer une licence de débit de tabac.

## « BOULANGERIE EMILE BEC

MAISON DE QUALITE »

Le Goût du Bon.



Accueil chaleureux, odeurs alléchantes de fourneaux, on se croirait dans une boulangerie d'antan... C'est en effet le 7 juillet 2010 que la « Boulangerie Emile Bec » s'est implantée à l'entrée de Nivolas-Vermelle et elle est appréciée par une clientèle déjà très fidèle. Son emplacement privilégié, en bord de nationale, et son grand parking lui permettent également de bénéficier d'une clientèle de passage.

La boulangerie artisanale Emile Bec attire les clients par la grande qualité de son pain et la variété de pains spéciaux confectionnés sur place. Ce qui fait son originalité, que l'on retrouve d'ailleurs dans toutes les boulangeries de l'enseigne, c'est son local spacieux où le pain est fabriqué, façonné et cuit sous nos yeux par les boulangers.

Les matières premières sont soigneusement sélectionnées et la fabrication du pain est réalisée selon une procédure rigoureuse et un savoir faire unique qui permet à toutes les boulangeries de l'enseigne de proposer le même pain à base de levain naturel (ou malté pour les baguettes à l'ancienne).

Outre la réalisation de pain de qualité de pure tradition boulangère, la Boulangerie Emile Bec offre une large gamme de pains spéciaux au goût parfois étonnant tels que le pain à la

figue et au fromage blanc ou le pain à la noisette et aux oranges, qui diffère selon les saisons. Des produits frais sont incorporés à la pâte, ainsi dès Juin des pains aux tomates/olives, chorizo/chèvre, chèvre/menthe, olives/ail, tomates/romarin sont proposés ainsi que des ficelles aux lardons, chorizo ou fromage.

Un service de restauration rapide est également proposé avec sandwicherie, pizza, quiches, viennoiserie, pâtisseries... à tout moment de la journée, à emporter ou à consommer sur place.

L'équipe, composée de 2 boulangers s'appelant tous deux Damien, d'une préparatrice Audrey, de 3 vendeuses Violaine, Marion et Séverine et enfin de la responsable du magasin Laetitia, est donc heureuse de vous accueillir du Lundi au Samedi de 6h30 à 19h30 non stop.

Merci à toute cette équipe pour leur gentillesse et leur disponibilité. Nous leur souhaitons une belle réussite sur notre commune.

Ouverture du Lundi au Samedi de 6h30 à 19h30.

Boulangerie Emile Bec  
C. C. Route nationale 85  
Nivolas-Vermelle

Tel. : 04.74.27.70.98  
pour vos réservations.

Solution des mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	S	O	M	M	E	I	L		R	E
2	I	T	O	U			U	S	E	R
3	L	A	I	S	S	A	N	T		E
4	E	N	T	I	E	R	E		M	E
5	N		E	C	L	A		P	I	
6	C	D		A	L	I	G	O	T	S
7	I	O	D	L	E	R	A	S		E
8	E	U	E			E	G	A	U	X
9	U	T	I	L	E	S		I	T	E
10	X	E	R	E	S		O	T	E	S

# Les associations culturelles

## La Bibliothèque... Page après page...

Horaires

Mardi 16h-18h - Mercredi 14h-18h

(fermé pendant les vacances scolaires)

Jeudi 16h-18h - Samedi 10h-12h

Après les élections nationales, voici celles de Nivolas. En effet, les élèves de la commune ont été amenés à voter pour leur livre préféré.

Pour la première fois, la classe de grande section maternelle a participé et a élu à une grande majorité, le livre «**Faites la queue**» de Ohmura. (Prix Nord Isère).

Cette année, les élèves de primaire innovaient avec le Prix de Jeunes Lecteurs de Nivolas-Vermelle : les instituteurs avaient sélectionné des ouvrages très attractifs et le choix des élèves s'est porté sur :

- Classes de CM1 et CM2 : «**Le fantôme de Sarah Fisher**» d'Agnès Laroche
- Classe de CE2 : «**Un loup à la maison**» de Mim, ex aequo avec «**Le secret d'Horace**» d'Oscar Farkoa
- Classes de CE1 et CP : «**La culotte du loup**» de Stéphane Servant.



Tous les livres des Prix Nord Isère et Prix des Jeunes Lecteurs de Nivolas-Vermelle peuvent être empruntés à la bibliothèque.

Les adhérents de l'atelier d'écriture de Nivolas exposent du 6 Juin au 8 Septembre. Leurs écrits sont visibles aux heures de permanence ci-dessus.

Lors de la journée des associations le samedi 8 septembre, la bibliothèque sera exceptionnellement ouverte jusqu'à 13 h.

En ce début d'été, nous vous proposons un large choix de nouveautés. Parmi celles-ci :

- ◆ **Pourquoi être heureux quand on peut être normal ?** de Jeanette Winterson (R WIN p) : Ce livre est une autobiographie guidée par la fantaisie et la férocité, mais c'est surtout l'histoire d'une quête, celle du bonheur. En racontant son histoire, l'auteur adresse un signe fraternel à toutes celles –et à tous ceux– pour qui la liberté est à conquérir.
- ◆ **Les dix enfants que madame Ming n'a jamais eus** d'Eric Emmanuel Schmitt (R SCM d) Madame Ming aime parler de ses dix enfants vivant dans divers lieux de l'immense Chine. Fabule-t-elle, au pays de l'enfant unique ? A-t-elle contourné la loi ? L'incroyable secret de Madame Ming rejoint celui de la Chine d'hier et d'aujourd'hui, éclairé par la sagesse immémoriale de Confucius.
- ◆ **Refuge** de Terry Tempest Williams (R WIL r) Utah, printemps 1983. La montée des eaux

du Grand Lac Salé atteint des niveaux record et les inondations menacent le Refuge des oiseaux migrateurs. Etude naturaliste et chronique familiale saisissante, *Refuge* entrelace le destin des oiseaux du Grand Lac Salé et celui des hommes frappés comme eux par les drames écologiques.

- ◆ **La mort s'invite à Pemberley** de P.D. James (P JAM m) Rien ne semble devoir troubler l'existence ordonnée et protégée de Pemberley, le domaine ancestral de la famille Darcy, dans le Derbyshire, ni perturber le bonheur conjugal de la maîtresse des lieux Elisabeth Darcy. Mais cette félicité se trouve soudain menacée lorsque, à la veille du bal d'automne, un drame contraint les Darcy à recevoir sous leur toit la jeune sœur et son mari, que leur frasques passées ont rendu indésirables à Pemberley. Avec eux s'invitent la mort, la suspicion et la résurgence de rancunes anciennes.
- ◆ **La Sirène** de Camilla Läckberg (P LAC p6) 6<sup>ème</sup> tome de la série «Princesse de glace» : Un homme a mystérieusement disparu à Fjällbacka. Toutes les recherches lancées au commissariat de Tanumshede par Patrik Hedström et ses collègues s'avèrent vaines. Impossible de dire s'il est mort, s'il a été enlevé ou s'il s'est volontairement volatilisé...  
**Nous souhaitons à tous nos lecteurs, de belles lectures ensoleillées.**

## Les femmes à l'honneur à la Bibliothèque

L'exposition de Claude Furminieux «Femmes résistantes d'hier et d'aujourd'hui» a déjà fréquenté les cimaises de pas mal de bibliothèques et de lieux culturels de la région Rhône-Alpes et c'est justice car c'est une œuvre magnifique mettant les femmes en valeur. Une œuvre sensible car l'artiste sait saisir chez chacune cette lueur dans les yeux ou cette fierté qu'apporte la lutte pour faire progresser la justice. Pour préparer son exposition Claude Furminieux ne s'est pas contentée d'une plongée dans l'histoire, elle est aussi allée recherchée avec Amnesty International ces vies simples

parfois, mais toujours dignes qui se redressent pour faire progresser l'humain là où il parfois bien maltraité.

Michel Rival, le Maire, accueillant les visiteurs lors du vernissage remerciait l'artiste du sens de cette exposition et retraçait l'actualité de l'action de Louise Michel, cette révolutionnaire de la Commune de Paris, tandis qu'il saluait Odile Ritter, une des femmes de l'exposition, qui a connu dès sa plus tendre enfance l'injustice et les privations de liberté, puisqu'elle est née dans le camp de concentration de Montreuil Belley où le régime du Maréchal Pétain avait décidé d'enfermer les tziganes de



France. Odile Ritter, toujours prête à témoigner expliquait à chacun ses souvenirs, mais aussi les rejets dont sont encore victimes les membres de sa communauté, pourtant français depuis 700 ans.

«Ces femmes ont voulu rendre l'humanité digne de ce nom, c'est pourquoi je les ai réunies dans cette exposition» concluait Claude Furminieux.

## L'atelier d'écriture de la bibliothèque

vous invite à son apéro-lecture lors de la journée des associations.

**Rendez-vous samedi 8 septembre à 11h00  
à la bibliothèque de Nivolais**

pour une mise en bouche poétique suivie de quelques plaisirs gustatifs autour du verre de l'amitié.

Si l'écriture vous tente, rejoignez l'atelier qui se réunit 6 soirées dans l'année.

### Pour toute information :

- Aline Rival-Andres : 04.74.92.01.59
- Madeleine Ginet : 06.41.68.31.40
- Graziella Bertola-Boudinaud : 04.74.27.99.58



Régulièrement, les mordues de scrapbooking se retrouvent toute une journée pour s'adonner à leur passion, dans une ambiance conviviale faite d'échanges, aussi bien sûr

les meilleures techniques à employer que sur les progrès de la petite dernière.

Car cette technique permet de plonger dans la réserve des cartes et autres supports numériques où les photos de familles sombreraient

progressivement dans l'oubli, si on ne les en tirait pour leur donner une vraie vie au sein de petits albums qui contribuent à magnifier le souvenir des premiers pas de

la petite fille ou à retracer les émotions de ce dernier voyage sur le sable fin ou sur la banquise.

Une journée passée avec les conseils éclairés de Christiane Hawadier qui anime ces ateliers sous l'égide de l'Alep Arts et Culture. Pour tous, en particulier pour ceux qui n'ont pas pu se dégager toute une journée, rappelons que cet atelier fonctionne en deux groupes, un jeudi sur deux, l'un l'après-midi et l'autre en soirée.

## Scrapbooking non-stop

## Femmes seules...mode d'emploi



Claire Berger assurait jusqu'à maintenant la mise en scène de pièces contemporaines posant un regard critique sur notre société. Pour ce dernier spectacle, elle entraîne la compagnie « Cent Façons » dans une comédie échevelée sur les relations hommes-femmes. Un texte dense dont elle est l'auteur et qui part de la situation d'une femme abandonnée par son mari qui regarde avec angoisse sa solitude. Une solitude qui ne tarde pas à être

comblée par un trio de joyeuses « célibataires » Un texte où les hommes sont souvent moqués, mais où en revanche, les femmes n'ont pas non plus le beau rôle.

Un texte truffé de collages et de citations dans lesquels le spectateur se reconnaît ce qui lui permet de rentrer dans le jeu époustoufflant des acteurs. Fort heureusement, des collages de textes désopilants comme la description de « l'homo erectus » ou du manuel des années cinquante à l'usage des jeunes demoiselles pour les « préparer » au mariage, permettent au spectateur de « se reprendre » un peu au milieu de ce tourbillon. La compagnie Cent Façons montre à travers cette nouvelle comédie, la qualité à laquelle peut arriver une troupe de théâtre amateur au bout de plusieurs années de travail.

## Une soirée hilarante pour la ligue



avec les revenants, et, où le vieux patriarche qui vient de décéder, ne laisse toute sa fortune à son fils, que s'il accepte de se déniaiser et de prendre femme. Une série de situations pleine de sous entendus, soutenues par un texte enlevé soulèvent l'hilarité de la salle dès les premières répliques et de

Pour sa soirée théâtre, le Comité Nord-Isère de la Ligue Contre le Cancer que préside Raymonde Girard avait choisi d'inviter la Compagnie Trep'eu de chose de Trept, une compagnie bien connue des nivolaisiens puisqu'elle s'est déjà produit de nombreuses fois dans la Salle des Fêtes à l'invitation du Sou des Écoles notamment. « Mon père s'appelle revient » se déroule au fin fond de l'Écosse, dans un manoir où les vivants cohabitent forcément

kilt strict, en mini-jupes à écailles, en passant par un superbe renard sujet central d'une scène scabreuse, on se retrouve au bouquet final pour constater que les plus demeurés ne sont peut-être pas du côté où on les attendait. Une pièce écrite et mise en scène par Isabelle Offtinger, soutenue par une équipe très au point, qui si elle a dérapé une fois ou deux, a su magistralement retomber sur le fil de l'histoire.

## L'Alep au Palais Idéal



Après des visites de musées ou d'expositions, l'Alep Arts et Culture avait choisi une destination plus éclectique pour sa sortie annuelle : direction, la Drôme.

D'abord, la visite du Palais Idéal du facteur Cheval, un des chef d'œuvre de l'art brut avant l'heure. Et si beaucoup avaient déjà eu l'occasion de découvrir cette entreprise de toute une vie, c'est avec un plaisir toujours renouvelé que chacun a pu déambuler dans ces dédales, à la recherche de points de vue insolites, à l'intérieur ou à l'extérieur de cette œuvre foisonnante.

Les membres de l'association ont également pu profiter d'une exposition réalisée pour le centenaire de l'achèvement du Palais, regroupant les points de vue de nombreux artistes, poètes, peintres, écrivains qui ont écrit ou se sont exprimés face à ce monument au fil du siècle.

L'après-midi se poursuivait par la visite du musée international de la chaussure de Romans, permettant de suivre 4000 ans d'usage de la chaussure un peu partout dans le monde.

### ATELIERS THEATRE

Vous avez de 8 à 77ans, vous aimez le théâtre, l'Alep Arts et Culture vous propose une pratique à travers 2 ateliers :



Le lundi de 17h00 à 18h30 pour les enfants et de 18h30 à 20h00 pour les ados et adultes. Les ateliers sont animés par Robert Froquet dans la salle des fêtes. Les ateliers débuteront le lundi 1<sup>er</sup> octobre 2012.

Les inscriptions se feront soit lors de la journée des associations soit le lundi 24 septembre à 18h00.

### ATELIER PEINTURE

Le lundi 3 septembre 2012, l'atelier Peinture

reprendra, encadré par Christian Belzung dans la salle du foyer à côté



de la poste. Vous souhaitez découvrir la peinture ou approfondir une technique, il reste des places. L'atelier sera présent lors de la journée des associations. Pour toute information contacter :

Christian Belzung : 04.74.28.46.22  
Andrée Barbier : 04.74.27.93.01

## L'Église de Vermelle Labellisée

Il y a tout juste un an, l'église de Vermelle se voyait décerner le Label du Patrimoine en Isère par la commission instituée par le Conseil Général.

Il fallait une plaque pour permettre au public qui se rend souvent sur la colline pour randonner ou admirer une exposition, de repérer cette église afin de lui donner envie de pousser la porte et de visiter l'intérieur.



Une foule nombreuse avait répondu à l'invitation de Suzanne Badin et de Patricia Tricoche, afin d'assister à l'inauguration de cette plaque au cours d'un moment culturel mettant bien en valeur les qualités du site. On pouvait à la fois admirer les dernières œuvres de Joël Montigny qui donnaient des couleurs aux murs millénaires et participer à un moment musical de choix. En effet Lucie Chanut et Julie Villié à la flûte traversière accompagnées par Brigitte Gonin-Chanut au piano avaient préparé un programme allant de Berlioz à Fauré en passant par Debussy ou Massenet, en un concert tout en nuances.

Après avoir dévoilé la plaque, Michel Rival, la Maire retraçait



le parcours de plus de mille ans de l'église, mais également le travail accompli, en partenariat étroit entre l'Association Pour la Protection de l'Église de Vermelle, la Municipalité et le Service de la Conservation du Patrimoine en Isère pour réaliser tout un programme de confortation du bâtiment et de restaurations du mobilier.

Philippe Seigle, de la FAPI, (Fédération des Associations du Patrimoine en Isère) soulignait

cet excellent partenariat entre tous les acteurs et rappelant les critères de la commission, soulignait que Vermelle remplissait la totalité des conditions, à la fois par la préservation de son bâti, par la qualité des restaurations du mobilier et surtout par son cadre judicieusement préservé par la municipalité puisqu'aucune construction n'a été permise dans le périmètre de l'église.



## Pierre et pisé à Vermelle

Si Vermelle a habitué son public à des expositions de peinture ou à des concerts, cette année, les saisons 2012 commencent d'une toute autre façon. Cette première exposition nous emmène au cours d'une promenade dans le département de l'Isère à la découverte des techniques de constructions traditionnelles des maisons dauphinoises. Suzanne Badin, accueillait avec enthousiasme cette idée qui renouvelle la programmation de Vermelle et remerciait Patricia Tricoche, véritable cheville ouvrière de ce renouveau. Celle-ci, avec sa passion habituelle racontait comment elle a été amenée à

mobiliser autour de ce projet, les différents acteurs du nord-Isère, qui d'ailleurs ne se sont pas fait prier pour valoriser ces savoir-faire. La « Maison de la Pierre » qui présente un ensemble d'outils du tailleur de pierre. Plusieurs collectionneurs particuliers qui ont été mis à contribution pour montrer les outils du piseur, des outils traditionnels, comme les outils d'aujourd'hui, car on construit encore et on rénove les maisons en pisé. Et pour rehausser l'exposition très claire du Service de Lecture Publique départemental, des maquettes de l'Avipar, permettent de comprendre comment murs et



charpente s'articulent en faisant appel à des techniques mûrement éprouvées.

Tour à tour, Michel Rival, le Maire et Vincent Chriqui, Conseiller

Régional, soulignèrent l'intérêt patrimonial d'une telle exposition tout comme les réflexions qu'elle peut susciter dans le domaine de l'éco-construction.



## Le pisé d'hier et d'aujourd'hui

Peu de gens savent qu'un tiers de l'humanité vit dans des maisons construites en terre, qu'une partie de la Muraille de Chine est en terre, qu'au Yémen des immeubles de 8 ou 10 étages mettent en œuvre ce matériau.

C'est par ce tour du monde des constructions en terre que Mathilde Béguin de la Scoop Caracol, de Grenoble commençait la conférence qu'elle tenait récemment au Foyer, à l'invitation de l'Association pour la Protection de l'Église de Vermelle.

Si elle déclinait également les différentes formes d'utilisation de la terre, les adobes, le torchis la bauge ou le pisé, c'est sur ce dernier qu'elle focalisait son intervention.

D'abord parce que c'est le mode de construction le plus répandu en Rhône-Alpes et tout particulièrement en Vallée du Rhône et en Nord-Isère. Ensuite, parce que la Scoop Caracol s'est spécialisée dans la construction en terre, réparation des maisons en pisé existantes, construction d'extensions et même de bâtiments contemporains.

Un savoir faire qui a une base théorique certes, mais qui s'appuie sur une expérience déjà longue confrontée à la réalité des problèmes rencontrés et des solutions mises au point pour y remédier.



Mathilde Méguin présentait donc des fiches techniques, à l'usage des particuliers qui vivent dans une maison en pisé, mais également à l'usage des artisans qui sont parfois démunis, car on n'aborde par une intervention sur ce

type de construction n'importe comment. Le feu roulant des questions conduisait à une conférence de plus de deux heures devant un auditoire qui en demandait toujours plus.

## Peintres au féminin



démarches bien différentes. D'abord, une série d'oiseaux en plein vol de Josy Galantini, qui revient avec des toiles d'une facture très agréable

Les saisons de Vermelle continuent à rénover leur formule et pour aborder la saison estivale, les murs millénaires de la vieille église accueillent un dialogue entre quatre femmes du nord-Isère. Nouveauté également, cette exposition durera deux mois, du 2 juin au 29 juillet ce qui permettra à tout un chacun de venir la voir tous les samedis et dimanches de 15h00 à 19h00.

Un dialogue car les quatre peintres présentent des

avec des beaux modelés. Janette Le Mogne explore avec bonheur des portraits qui nous font rentrer dans les mystères de l'humanité. La profondeur du regard de ses personnages permet de lire les histoires dont chacun d'eux est chargé. Quant à Isabelle Groussol et Mica, occupant deux espaces en vis à vis dans la nef, elles rivalisent de créativité. L'une avec des arcades invitant au repos et à la méditation dans des cloîtres imaginaires, l'autre travaillant

sur l'expression du mouvement à travers une série consacrée à des musiciens ou à la danse.

A noter qu'on peut également voir les sculptures de Suzanne Badin qui dénotent une véritable maîtrise de la Présidente de l'Association Pour la Protection de l'Église de Vermelle.

Une surprise et une découverte pour tous.

Tour à tour, Michel Rival, le Maire, Vincent Chriqui, Conseiller Régional et Jean-Pierre Girard souhaitèrent bonne chance à ces quatre peintres dans le vent.



## En Plein Chœur en pleine action



Les membres de la chorale « En Plein Chœur » se sont retrouvés pour un samedi consacré au chant, un samedi de travail, mais aussi un samedi de plaisir sous la houlette ferme, mais conviviale de Catherine Barthélémy-Blet. Objectif, la préparation du concert qui sera donné en l'église de Nivolas le vendredi 22 juin.

«C'est toujours un plaisir de travailler sous la direction de Catherine, nous confie un des choristes, car elle est exigeante, perfectionniste, mais du coup, nous mesurons les progrès accomplis.» Au programme, des chants liturgiques et un beau répertoire de chansons françaises ont attiré la foule, comme chaque année.

## Un stage mangas en juillet

Une nouvelle année se termine, il y aura une petite exposition de dessins mangas visible à la bibliothèque de Nivolas-Vermelle fin juin. Pour l'année prochaine, les pré-inscriptions auront lieu

courant septembre, mais avant cela un stage de dessins mangas se déroulera du 9 juillet au 11 juillet de 10h à 12h. Pour plus d'infos appelez au 06 73 50 23 95.

F. Cayman

## Fête des voisins rue des Plattières



## Un frein avant salutaire

Fin juillet 1944, environ trois semaines avant la Libération, la commune de Nivolas a été le théâtre d'un événement qui aurait pu se terminer d'une façon tragique ou sanglante.

Ce jour-là, la route nationale avait été coupée, ainsi que la ligne à haute tension, à hauteur de la scierie Jaillet, par la chute d'un arbre abattu pendant la nuit par un groupe de résistants.

A midi, avec mon père, rentrant au village en vélo par le chemin du Vernay, j'aperçois un convoi allemand immobilisé devant le barrage sur la route nationale. (Je n'avais que treize ans).

Poursuivant notre chemin, nous arrivons dans ce qui s'appelle aujourd'hui rue de l'Hôtel de Ville et nous rejoignons deux employés de la ferme Michel qui rentraient à pied (Marcel Lacroix et Norbert Levrat) que nous alertons et qui partent aussitôt en courant en direction du cimetière.

Quant à moi, arrivant au bout de la place, je freinais de la mains gauche car j'avais un râteau sur l'épaule droite et mon frein produisit un horrible « miaulement ».

A ce moment, surgissant de derrière le pylône à l'angle de la maison Poguet, un des soldats allemands qui remontaient la rue en tirailleur, a dû mettre la main sur mon guidon pour m'arrêter et je me trouvais brusquement avec le canon d'une mitraillette devant le nez.

Après m'avoir demandé dans un mauvais français où se trouvait la mairie, ils m'ont laissé repartir.

Ils sont alors allés jusqu'à la mairie et ont emmené M. Gentaz l'instituteur et M. Guillot-Frizon qui se trouvait là, pour rejoindre un groupe réquisitionné pour dégager la route.

Le barrage dégagé, le convoi est reparti, sans manifestation de violence, en direction de Grenoble.

Ce convoi a été décimé au Col du Banchet, par l'embuscade d'un groupe de résistants dont une quinzaine ont été tués dans l'affrontement.

Henri Robert.



## Les associations sportives

### Basket Club : Tournoi de Basket Poussins



Pour finir la saison en beauté, les joueuses de l'équipe senior du Basket Club de Nivolas avaient organisé un tournoi relevé à l'intention des enfants et des jeunes des clubs voisins. 10 équipes avaient répondu présent et se sont confrontées pendant toute la journée sur le parquet du gymnase municipal.

Aussi, à la fin des parties, les différentes équipes poussins et mini-poussins se sont retrouvés afin de recevoir les médailles et récompenses prévues à l'issue de cette chaude journée.



# Le CSN

## UNE SUPERBE SAISON



Saison terminée pour la plupart de nos équipes au CSN. Le fait marquant de cette saison 2011-2012 est l'accession en D2 de notre équipe senior féminine après un beau parcours en championnat Interrégional (5 victoires, une défaite). A noter également leur belle performance en Coupe de France jusqu'à l'élimination en huitièmes de finale contre La Roche sur Yon (D2). L'équipe réserve féminine est actuellement 5ème du Championnat d'Excellence a terminé sa saison le Dimanche 17 Juin à domicile contre Ruy-Montceau à 15H. L'équipe vise la saison prochaine la montée en Ligue Honneur Régional. Dans le championnat Ligue U18 féminin se jouant en 2 phases, les joueuses du CSN ont assuré l'objectif sportif à la trêve en se qualifiant pour la poule Honneur Ligue pour la 2ème phase. Dans cette dernière, le bilan est honorable avec 2 victoires, 3 nuls et 4 défaites avec, notamment, un match nul au stade des Mûriers contre L'Olympique Lyonnais, leader de la poule.



L'autre satisfaction du club est du côté des seniors garçons avec la montée de nos deux équipes : l'équipe première finit en tête



de sa poule de 2ème division et accède à la 1ère division. Elle a également réalisé un beau parcours en Coupe de l'Isère (élimination en Quarts de finale). L'équipe réserve monte en 3ème division.

Chez les plus jeunes, nos U17 finissent 3èmes de leur poule de promotion d'excellence, nos U15 sont champions de 1ère division avec, en prime, un très beau parcours en coupe de l'Isère et notamment un match gagné contre Bourgoin. L'objectif du groupe U13, évoluant en 1ère division, était de finir 1er en championnat pour accéder au niveau 1. Malheureusement, l'équipe doit se contenter de la 3ème place avec 3 défaites et un nul. La satisfaction de la saison fut le très beau parcours en Coupe Nationale avec l'accession à la finale départementale après avoir battu 3 équipes de niveaux supérieurs. L'équipe réserve U13 finit 3ème de 2ème division. Pour la catégorie U10/U11, les six entraîneurs ont pu compter sur la présence d'une quarantaine d'enfants tout au long de l'année avec une très bonne assiduité aux entraînements et une bonne participation aux plateaux les samedis. Nos équipes U6, U7, U8, U9 ont bien représenté le club sur les plateaux les samedis après-midi et nos vétérans ont pris plaisir sur le terrain les vendredis soirs dans leur championnat loisir.



Afin de développer le football féminin, le CSN veut créer dès Septembre 2012, des équipes féminines dans les catégories jeunes U6 à U15.

Merci de contacter Ingrid Gayet à [ingridgayet@gmail.com](mailto:ingridgayet@gmail.com) pour plus de renseignements.

Plusieurs dates à retenir : assemblée générale du club le vendredi 15 Juin à 19h au stade des Mûriers, Challenge souvenir Guy/Michel le dimanche 24 Juin au stade des Mûriers, tournoi au profit de l'organisation Killian le dimanche 1er Juillet au stade des Mûriers.



# Le CSN

## LA JOIE DE PRATIQUER LE FOOT POUR LES JEUNES DU CSN



Certes, le temps n'est sans doute pas aussi beau que souhaité pour la nombreuse équipe de jeunes de 9 ans à 13 ans qui ont répondu à l'invitation du Club Sportif Nivolésien et

qui sont venus pratiquer leur sport favori pendant toute une semaine. Travail technique, maniement du ballon, déplacements, marquages, mais aussi de nombreux jeux

et bien sûr de mini-tournois sont au menu de cette semaine consacrée au foot. Tous ces jeunes peuvent bénéficier des conseils et des sollicitations de joueurs des différentes formations du club, y compris des équipes premières masculines et féminines. Ainsi Matthieu, Kelly, Marjorie, Anthony et Dylan apportent tout leur sérieux à graduer les efforts au cours de la journée coupée par un copieux repas à midi.



## SOIRÉE PASTA DU CSN

L'objectif du Club était de réunir, au cours d'une soirée conviviale les joueurs, les entraîneurs, les amis du CSN et au vu de la Salle des fêtes bien garnie dès le début de la soirée, on peut affirmer que l'objectif a été atteint.

Dans un joyeux mélange des âges et des intérêts chacun a pu apprécier les pâtes accompagnées de sauces toutes plus délicieuses les unes que les autres, avant de s'éclater au cours de cette soirée



## Espoir Gymnique Nivolésien

### DE LA CONVIVIALITÉ AU KARAOKÉ

Pour la troisième année, l'Espoir Gymnique avait invité ses amis à une soirée de détente à la salle des Fêtes. Un repas sympathique d'abord, histoire de s'échauffer les cordes vocales avant de se lancer

dans la mise en valeur de talents et surtout, pour ceux qui ne souhaitent pas se produire seuls, de participer à une animation réellement conviviale autour du répertoire que tout le monde fredonne.



## Alep Plein Air

Dimanche 8 mai, malgré le temps maussade du matin, nous avons accueilli 210 marcheurs qui ont randonné sur un parcours très varié de Marche dans la Nature les menant sur les hauteurs des Eparres, jusqu'à la limite de Tramolé. Ils ont pu profiter d'une belle vue (le soleil avait fait son apparition) et de copieux ravitaillements. A l'arrivée chaque participant est reparti avec sa fleur et heureux d'être venue. N'est-ce pas là l'essentiel ?

Grand succès pour la sortie en car dans le Diois, avec randonnée à Die, visite du Saut de la Drome et bien sûr dégustation de la Clairette de Die.



Le programme printemps, été, automne est sur le site et les randonnées proposées sont très variées.

**SAMEDI 29 SEPTEMBRE, RANDONNEE SEMI-NOCTURNE**

**PARCOURS ENVIRON 10 KMS AVEC RAVITAILLEMENT** nous vous attendons nombreux.

Si vous le désirez suivie d'un repas sur réservation

Toutes les informations sur le site

<http://sitealep.e-monsite>

Tél. : 06-89-30-05-77 - Permanence salle foyer  
mardi 18h30-19h30

## Judo à Nivolas Vermelle

Le judo club soufflera sa première bougie le 30 août prochain et le bilan de cette première année est plutôt positif. Le club compte une quarantaine de licenciés, et la saison prochaine 2 heures de judo supplémentaires par semaine sont en prévision.

Concernant les résultats sportifs, les judokas de Nivolas ont participé à quelques compétitions locales (Domarin, Morestel, Montalieu...) qui leur ont permis de remporter quelques coupes.

L'année prochaine les plus âgés pourront concourir aux compétitions départementales, car il faut 2 années de licences pour y participer. Le judo est plus qu'un sport c'est un état d'esprit où le code morale est respecté.

Les cours se terminent fin juin et reprendront le mardi 11 septembre. Venez faire découvrir le judo à vos enfants dès l'âge de 4 ans. 2 cours d'essai sont offerts avant toute nouvelle inscription



**HORAIRE :**

- Enfants 4 et 5 ans : mercredi de 16H30 à 17H30
- Enfants de 6 et 7 ans : mercredi de 17H30 à 18H30
- Enfants de 8 à 12 ans : mardi et vendredi de 17H à 18H

## Les enfants et les jeunes sur les courts de tennis



Profitant de la journée du 8 mai, le Club de Tennis avait organisé un tournoi à l'intention des enfants. Trente exactement ont répondu à l'invitation du Président et répartis en 5 poules différentes selon leur âge et leur niveau en tennis se sont affrontés toute la journée sur les courts. Le début de journée un peu frisquet ne les a pas empêché de se défier sur les courts extérieurs avant que la pluie ne les amène à se replier au gymnase.

René Berthinier et Serge Plantier ont arbitré avec beaucoup de sérieux l'ensemble des parties ne laissant aucune place aux contestations, avant de remettre les coupes à la fin du tournoi. Il va de soi que si les deux premiers de chaque poule se sont vu remettre la coupe, l'ensemble des participants est reparti avec un souvenir de cette agréable journée consacrée au tennis.

# Du côté des Ecoles

## Le Sou des écoles du Village

Dites, ça existe une association de bénévoles qui aide au financement des projets pédagogiques des enseignants de l'École de Nivolas Vermelle ?

### Donnons vie aux bonnes idées !

Pour les classes de Primaire (120 enfants) :

- Une classe découverte pour 44 enfants, 2 enseignants et 2 accompagnateurs pour une durée de 5 jours dans le Vercors auquel s'ajoute le mode de transport avec 1 car.
- Une sortie d'une journée sur la trace des mineurs à Pinsot pour les 76 autres enfants auquel s'ajoute le mode de transport avec 2 cars.

Pour les classes de Maternelle (72 enfants) :

- Un intervenant musique sur l'année scolaire, pour les 72 enfants des classes de maternelle, avec la fabrication d'instruments en accompagnement d'un conte musical qui fera l'objet d'une présentation aux parents,

- Une sortie d'une journée pour les mêmes 72 enfants au Moulin Guitare à La Batie-Divisin auquel s'ajoute le mode de transport avec 2 cars.

### Agenda 2012

Samedi 23 juin

- la Kermesse au stade municipal

Vendredi 21 septembre

- l'Assemblée générale au Foyer

Samedi 24 novembre

- La Soirée LOTO au Gymnase

Vendredi 7 décembre

- l'Arbre de Noël

**Bienvenue à tous les bénévoles,** les parents qui souhaitent rejoindre la dynamique et très sympathique équipe du Sou des Ecoles de Nivolas Vermelle. N'hésitez pas à nous contacter.

L'association loi 1901 à but non lucratif du Sou des Ecoles a pour vocation de financer

les projets pédagogiques (Voyage de découverte, Classe de neige, Classe verte, Achats de matériel...) des enseignants des écoles primaires et maternelles de Nivolas Vermelle.

### Des manifestations innovantes et de qualité

#### 2011 Toujours en mouvement !

- En septembre, l'assemblée générale
- En novembre, une soirée exceptionnelle Loto à la Salle des fêtes.
- En décembre l'Arbre de Noël et son spectacle

#### 2012 Encore de l'action !

- En janvier, le vide grenier au gymnase.
- En mars, Le défilé du Carnaval avec des invités prestigieux : Monsieur Hiver, la batterie fanfare de Bourgoin Jallieu et les Majorettes de l'Isle d'Abeau
- En mars, la Randonnée des Saveurs - Marche et VTT en partenariat avec l'EGNV, avec plus de 650 participants.

## Le printemps à Boussieu



Comme chaque année, le Sou des Ecoles de Boussieu guette le retour des beaux jours afin de proposer une vente de plants en satisfaisant l'envie de garnir les jardins ou les jardinières sur les balcons. A la sortie de l'école les parents ne se sont pas fait prier et sont venus récupérer leur cagette de plants

méticuleusement préparés à l'avance. Les enfants n'étaient pas les derniers car on constate chez eux un regain d'intérêt pour le jardinage. Les bénéfices de la vente vont bien-sûr alimenter la caisse du Sou afin de préparer des activités périscolaires pour les enfants des différentes classes de l'école.

## Le blues de la Mancha

Sur une libre interprétation de Don Quichotte, la compagnie du Cirque Hirsute a monté une histoire qui décoiffe à base de pirouettes et d'équilibres sur un immense moulin qui



est un personnage à lui tout seul. Mais le spectacle est aussi visuel et musical, car le quatuor, s'il est à l'aise dans les déséquilibres est tout aussi performant dans des créations musicales et vocales où Dulcinée donne le la. Du blues, au rock ou au boogie, on peut dire que tous les sens des spectateurs sont en éveil. Une belle prestation de la biennale du



cirque, suivi par plus de quatre cents personnes.



## La foule pour une rando sportive et familiale

Quand deux associations aussi dynamiques que le Sou des Écoles et l'Espoir Gymnique unissent leurs efforts et que le soleil se met de la partie, on peut être assuré du succès de la manifestation. En effet, plus de six cent cinquante participants se sont inscrits pour s'élancer sur les sentiers et les chemins de la commune et des communes voisines. Plus de quatre cents

randonneurs et deux cent cinquante vététistes ont pu apprécier les tracés serpentant dans une nature qui commence à émerger de l'hiver, de quoi leur faire oublier qu'il a fallu se sortir de sous la couette avec un peu d'avance avec le passage à l'heure d'été. De 5 à 48 km, les sentiers balisés proposés permettaient à chacun de trouver itinéraire à sa peinture et on

trouvait au départ, à la fois des sportifs confirmés et des groupes venus en famille ou des amoureux de la nature qui voulaient simplement profiter du printemps naissant. Et la rando des saveurs portait bien son nom puisque les équipes des deux associations avaient cuisiné de quoi régaler les gourmands à l'arrivée en leur permettant de reprendre des forces.



## Boussieu fait son cirque



## Le printemps s'invite à l'école maternelle

Saisissant un rayon de soleil bien rare par ce printemps quelque peu hivernal, les enfants des classes maternelles ont réalisé des plantations afin de pouvoir les suivre tout au long de la saison, jusqu'aux vacances. Fièrement, ils



ont enregistré les noms des différentes plantes et sont incollables pour montrer les différences entre les salades vertes ou brunes, les œillets d'inde ou les radis qui ont l'avantage de pousser très vite.



## Les peluches en tête du défilé

Le quartier de Boussieu était en fête pour marquer dignement le carnaval. Emmenés au son des djembés et des clochettes, par le groupe très coloré des « Peluches en fête » les enfants de l'école et leurs parents ont parcouru les rues du quartier avant de se retrouver sur la place où un agréable goûter préparé par les mamans du Sou des Écoles attendait tout ce petit monde, dans une ambiance festive.

